

Immobilier

Assurances en immobilier et gestion des sinistres



En résumé

Les professionnels de l'immobilier sont confrontés à de nombreux risques liés à la gestion locative, à la transaction, à la copropriété ou encore à la réalisation de travaux. La connaissance des différents contrats d'assurance et des garanties mobilisables est indispensable pour sécuriser leurs activités et accompagner efficacement leurs clients.

Cette formation permet de comprendre les principes fondamentaux des assurances appliquées à l'immobilier. Elle présente les garanties adaptées aux principales activités immobilières ainsi que les responsabilités des différents acteurs.

Elle aborde également les étapes essentielles de la gestion d'un sinistre, depuis sa déclaration jusqu'à son indemnisation ou au règlement d'un éventuel litige. Une attention particulière est portée aux sinistres relevant de l'assurance multirisque et de l'assurance dommages-ouvrage.

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 3 à 12 stagiaires

Tarif

300 € NET

Code RNCP / RS

NA

Référence

IMM-0001-CAI-01

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

À qui s'adresse la formation ?

Public

Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire. Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau. Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, S'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

Prérequis

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée. Connexion internet haut débit – Le stagiaire devra être équipé d'un ordinateur muni d'une webcam et de haut-parleurs – Aisance avec les outils du numérique



Objectifs

A l'issue de ces modules, vous serez en capacité de :

- Identifier les différents types d'assurance en immobilier



Programme

Chapitre 1 : Les assurances en immobilier

1. Principes généraux
2. La gestion de lots
3. La transaction
4. La copropriété et ses organes
5. La promotion immobilière et les assurances relatives aux travaux

Chapitre 2 : Le formalisme de la gestion des sinistres

1. Les sinistres garantis par un contrat d'assurance multirisque

Exemples : dégâts des eaux et catastrophes naturelles.

II. Les sinistres couverts par l'assurance dommages-ouvrage

III. Les litiges



Méthodes pédagogiques

Nombreux exercices pratiques et études de cas.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur. Cette évaluation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.